

Mapeguard WP System

MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE PROTECTION À L'EAU SOUS CARRELAGE COLLÉ OU SCELLÉ

DOMAINE D'APPLICATION

Réalisation d'un SPEC (système de protection à l'eau sous carrelage) en sol et mur intérieur dans les locaux humides (EA à EB+ collectif) classés P3E2 au plus sans siphon de sol tels que : cuisines d'habitation, salles de bains, sanitaires, cuisines collectives (sauf lavage à eau sous pression).
Réalisation d'une étanchéité de plancher intermédiaire en sol intérieur intégrant un siphon de sol en locaux classés P3 E3 au plus tels que sanitaires collectifs, salles d'eau, salles de soins, laveries.

Supports admis en SPEC :

MUR INTÉRIEUR	SOL INTÉRIEUR
Enduit de ciment	Supports ciment (dalle, chape)
Béton	Chape anhydrite (1)
Plaque de plâtre cartonné	Chape sèche
Carreau de plâtre / enduit de plâtre (1)	Anciens revêtements (carrelage, dalle semi-rigide)
Carreaux de terre cuite (type Carrobric)	Panneaux CTB-X OSB ou CTB-H (2)
Béton cellulaire	Enduit de lissage de sol (ragréage P3, P4)
Panneau de polystyrène revêtu (type WEDI, LUX,...)	Mortier de réparation
Ancienne peinture (2)	
Ancienne faïence (3)	

(1) après application de **PRIMER G**

(2) après application de **MAPEPRIM SP**

(3) se reporter à la fiche technique du mortier colle utilisé

Supports admis en SEL et en désolidarisation :

SOL INTÉRIEUR
Supports ciment (dalle, chape)
Enduit de lissage de sol (ragréage P3, P4S)
Mortier de réparation
Panneaux bois (CTB-X OSB ; CTB-H)
Ancien carrelage

NB : les supports doivent avoir une pente minimale de 1% vers l'évacuation.

CARACTÉRISTIQUES

- 1 seul produit pour 2 applications (SPEC et SEPI) ;
- mise en œuvre facile ;
- rapidement recouvrable.

MODE D'EMPLOI

Conditions d'application

- Température comprise entre + 5°C et + 30°C.
- Ne pas poser sur un support gelé, chaud ou ressuant l'humidité.
- En sol, les revêtements céramiques doivent bénéficier d'un classement P3 au minimum et avoir une épaisseur minimale de 8 mm.
- **MAPEGUARD WP 200** n'est pas circulaire sans protection dure rapportée.

Préparation du support

- Les supports doivent être propres, plans, sains et solides, secs et prémunis contre les remontées d'humidité. Ils doivent être suffisamment lisses (si nécessaire, les chapes et dalles ciment seront finies avec un ragréage autolissant).
- Les chapes et enduits de ciment doivent être réalisés depuis plus de 15 jours.
- Les parois et planchers béton doivent être âgés de plus de 2 mois.
- Les supports à parement de plâtre seront griffés et dépoussiérés.
- Les chapes à base d'anhydrite seront poncées et dépoussiérées. Leur taux d'humidité sera contrôlé (se référer à l'Avis Technique de la chape).
- Les panneaux bois doivent être conformes à la réglementation (D.T.U. 51.3.).
- Les anciens carrelages et dalles vinyles rigides doivent être adhérents à leur support. Ils seront décapés soigneusement afin d'éliminer toute substance pouvant nuire à l'adhérence.



- Les anciennes peintures doivent être adhérentes à leur support et non sensibles à la détrempe. Elles seront nettoyées et dégraissées. Dans le cas de peinture brillante, un dépolissage par ponçage est requis.
- Certains supports nécessitent l'emploi d'un primaire (se référer aux fiches techniques des mortiers colles utilisés).

Application de **MAPEGUARD WP 200 SYSTEM**

Mise en œuvre

Lorsqu'un primaire est requis, l'appliquer selon les recommandations de sa fiche technique puis laisser sécher. Préparer le mortier colle (**KERAFLEX**, **KERAFLEX S1**, **ULTRALITE N** ou **ULTRALITE S** en respectant les indications de la fiche technique concernée. Découper les lés de **MAPEGUARD WP 200** aux dimensions de la zone à couvrir en prévoyant un surplus pour le chevauchement des lés.

Dans le cas d'une utilisation en sol et en mur, il convient de respecter la chronologie de mise en œuvre suivante :
Pose en partie courante en sol, traitement des points singuliers, pose en partie courante en mur.
Ce mode opératoire permet d'assurer la continuité du système d'étanchéité.

COLLAGE EN PARTIE COURANTE

Appliquer le mortier colle choisi sur le support avec le côté lisse de la spatule métallique afin de bien couvrir le support, puis régler l'épaisseur de colle avec le côté cranté de la spatule de type V6 ou de type U3 (la consommation de colle est d'environ 2 à 2.5 kg/m²). Ne pas étaler de trop grandes surfaces afin d'éviter le dépassement du temps ouvert du mortier colle.



Appliquer le premier lé de **MAPEGUARD WP 200** dans le mortier-colle frais, tendre le lé afin d'éviter les plis. Maroufler soigneusement en partant du centre vers les bords.

- Procéder de même pour les lés suivants.
- Les lés doivent se chevaucher de 5 cm.



Le collage sur la zone de jonction entre lés est réalisé avec le mortier colle dans le cas d'un SPEC, et à l'aide du mastic **MAPEFLEX MS 45** ou **MAPESIL AC** pour la réalisation d'une étanchéité de plancher intermédiaire.

TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

La jonction sol/mur

Cas 1 : Elle peut être traitée avec une remontée en plinthe. Dans ce cas, la membrane **MAPEGUARD WP 200** posée au sol remonte sur le mur sur au moins 5 cm. Elle est collée au mur à l'aide du mortier colle. La membrane posée au mur recouvrira remontée en plinthe.

Cas 2 : Elle peut être traitée avec la bande de pontage.

MAPEGUARD ST

Découper la bande à la longueur nécessaire, plier la bande en 2 parties égales.

Centrer la bande sur la jonction des membranes.



Coller et maroufler la bande de pontage à l'aide du mortier colle s'il s'agit d'une protection à l'eau (SPEC), et à l'aide du mastic **MAPEFLEX MS 45** ou **MAPESIL AC** s'il s'agit d'une étanchéité.

La membrane au mur viendra ensuite recouvrir la bande de pontage **MAPEGUARD ST**.

ANGLES RENTRANTS ET SORTANTS

Utiliser les angles préformés **MAPEGUARD IC** et **EC**.



Le collage des pièces d'angles s'effectue à l'aide du mastic **MAPEFLEX MS 45** ou **MAPESIL AC** pour la réalisation d'une étanchéité.

Il peut être réalisé avec le mortier colle pour une protection à l'eau (SPEC) en l'absence de siphon de sol.

Le siphon de sol



Coller la membrane **MAPEGUARD WP 200** sur la collerette du siphon à l'aide du mastic **MAPEFLEX MS 45** ou **MAPESIL AC** à environ 1 cm du bord du siphon (coté écoulement). Après séchage du mortier colle, découper la membrane.

Mapeguard WP System

- **les traversées de canalisation** : utiliser les platines murales **MAPEGUARD PC**.



Le collage s'effectue au mortier colle.

POSE DES CARREAUX

Au sol, la pose des carreaux peut se faire directement à l'avancement de la pose de la membrane pour les petites surfaces n'excédant pas 10 m².

Au mur où les surfaces > à 10 m², il convient d'attendre 3 heures avec le mortier colle **KERAFAST**, et le lendemain avec un mortier colle à prise normale.

Avant la pose du carrelage, la membrane posée au sol sera protégée du passage piéton.

- Appliquer le mortier colle choisi sur le support avec le côté lisse d'une spatule métallique afin de bien imprégner la membrane, puis régler l'épaisseur de colle avec le côté cranté de la spatule adaptée au format du revêtement
- Poser les carreaux et les battre énergiquement. Vérifier régulièrement la qualité du transfert de mortier colle sur l'envers des carreaux.

JOINTOIEMENT

Le jointoiment peut être réalisé 24 heures au minimum après la pose des carreaux, ce délai est réduit à 3 heures si les carreaux ont été posés avec **KERAFAST**.

La largeur des joints doit être adaptée à la dimension des carreaux (se référer aux règles de l'art).

Le jointoiment sera réalisé après séchage du mortier colle avec l'un des produits suivants :

- **KERACOLOR SF*** (joints de 1 à 4 mm de largeur).
- **KERACOLOR FF** (joints de 1 à 6 mm de largeur).
- **KERACOLOR GG*** (joints de 4 à 15 mm de largeur).
- **KERACOLOR GG SOUPLE** (joints de 4 à 15 mm de largeur).
- **ULTRACOLOR PLUS**, mortier à prise rapide (joints de 2 à 20 mm de largeur).
- **KERAPOXY** mortier époxy antiacide.

Les joints de fractionnement, les joints rentrants et saillants (angles), les joints périphériques ainsi que les joints de raccordement aux appareils sanitaires seront traités avec un mastic élastomère adapté (**MAPESIL AC** par exemple).

* peut être gâché avec **FUGOLASTIC** afin d'améliorer ses caractéristiques.

DÉLAIS DE REMISE EN SERVICE

Circulation piétonne : 24 heures après jointoiment.

Remise en service du local : 48 heures après jointoiment.

LISTE DES PRODUITS

MAPEGUARD WP 200, membrane d'étanchéité pour sol et mur

Composition :	complexe tri couche polypropylène / polyéthylène
Couleur :	bleu
Épaisseur (mm) :	approx. 0.44-0.48 mm
Largeur :	100 cm
Longueur :	30 m
Poids (g/m ²) :	approx. 251-266
Conditionnement :	rouleau de 30 mètres linéaires

MAPEGUARD ST, bande de pontage

Composition :	complexe tri couche polypropylène / polyéthylène
Couleur :	bleu
Largeur :	12 cm
Longueur :	10 m
Poids (g/m ²) :	approx. 146-181
Conditionnement :	rouleau de 10 mètres linéaires

MAPEGUARD IC, angle rentrant

Composition :	complexe tri couche polypropylène / polyéthylène
Couleur :	bleu
Format :	11/11/9 cm
Poids (g/m ²) :	approx. 5
Conditionnement :	carton de 10 sachets de 2 pièces

MAPEGUARD EC, angle rentrant

Composition :	complexe tri couche polypropylène / polyéthylène
Couleur :	bleu
Format :	11/11/9 cm
Poids (g/m ²) :	approx. 5
Conditionnement :	carton de 10 sachets de 2 pièces

MAPEGUARD PC, platine murale

Composition :	complexe tri couche polypropylène / polyéthylène
Couleur :	bleu
Format :	extérieur : 8x8 cm - Trou : 10-24 mm
Conditionnement :	carton de 10 sachets de 2 pièces

STOCKAGE

24 mois en emballage d'origine à l'abri de l'humidité.
Ce produit est conforme aux exigences du règlement
1907/2006/CE, annexe XVII.

N.B. Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire. Vérifier avant utilisation si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur. Ce produit est garanti conformément à ses spécifications, toute modification ultérieure ne saurait nous être opposée. Les indications données dans cette fiche technique ont une portée internationale. En conséquence, il y a lieu de vérifier avant chaque application que les travaux prévus rentrent dans le cadre des règles et des normes en vigueur, dans le pays concerné. Nous nous réservons le droit de modifier notre documentation technique. Il y a donc lieu de vérifier que le présent document correspond à notre dernière édition.